
Document WSIS/PC-2/CONTR/9-F
5 décembre 2002
Français seulement

SOS Enfants

L'accès universel aux nouvelles technologies est une des recommandations des objectifs pour le développement du Millénaire qui reste néanmoins lettre morte pour les populations défavorisées des pays en développement, plus particulièrement les femmes.

Les TIC font partie de ces innovations qui ont pour conséquence de creuser l'écart entre les pays qui vont parvenir à les conquérir au profit de leur développement et les autres. Dans l'autre catégorie se trouvent malheureusement les pays en développement et les femmes étant les plus vulnérables parmi les faibles sont totalement marginalisées face aux TIC.

Notre intervention a pour objectifs de :

- sensibiliser la communauté de l'information sur la situation de la femme face à cet outil indispensable pour son développement;
- identifier les besoins prioritaires des femmes des pays en développement;
- proposer des pistes de solution pour remédier à cet état de choses.

L'accès égalitaire et universel à l'information demeure à ce jour une utopie pour les femmes des pays en développement et plus particulièrement celles originaires des pays sub-sahariens dès lors qu'elles connaissent un accès faible à l'éducation, aux soins de santé primaire et à l'énergie électrique et à l'eau potable, des services pourtant prioritaires pour la vie.

Etant préoccupées par des problèmes de survie, les TIC ne suscitent aujourd'hui aucun intérêt pour les femmes africaines alors que ces techniques peuvent améliorer favorablement leur niveau de vie grâce à l'accès à une information appropriée et aux multiples possibilités de formations auxquelles elles pourront accéder grâce à l'internet.

Promouvoir une utilisation du réseau Internet par les masses dans lesquelles sont incluses les femmes demandera des investissements mais surtout une volonté politique au niveau des nations concernées car il faudra fournir des efforts pour améliorer le niveau d'instruction de la population en prenant en compte l'aspect genre; intensifier la formation de professionnels de l'information qui seront chargés de trouver, organiser et diffuser l'information dans le pays et à l'extérieur selon les besoins nationaux; assurer l'alimentation en énergie électrique de la totalité des territoires nationaux car les zones rurales sont souvent privées de courant électrique. Les gouvernements devront également mobiliser toutes les forces vives (universités, industries, associations d'utilité communautaire, communautés religieuses) afin de créer l'information nécessaire pour le développement des pays.

Les femmes africaines ont besoins des informations dans les domaines suivants qui peuvent être considérés comme prioritaires :

- La santé de la reproduction ;
- L'égalité des sexes ;
- Réduction de la pauvreté ;
- Processus de la démocratisation ;
- Enseignement et formations ;

La création des radio communautaires pour les zones rurales permettront aux femmes d'accéder aux informations utiles avec la possibilité de s'exprimer et d'échanger les expériences.

L'accès des femmes africaines aux TIC aura un effet bénéfique pour son développement intégral et la conquête de sa liberté afin de réduire la violence dont elle est victime de la part de la société.